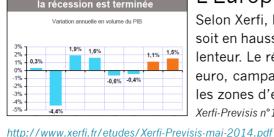


L'ESSENTIEL de l'Actu' Pharma

Condensé hebdomadaire | 9 au 16 mai 2014

L'Europe sort enfin du gouffre

Repères économiques et chiffres clés



Selon Xerfi, l'Europe a fini de manger son pain noir, avec des indicateurs de confiance,

soit en hausse, soit stabilisés à haut niveau, dévoilant une économie qui se réveille avec lenteur. Le réveil est d'abord industriel avec un indice PMI manufacturier, dans la zone euro, campant depuis 10 mois au dessus de 50, valeur qui marque la frontière entre les zones d'expansion et de contraction. Xerfi-Previsis n°196, Mai 2014

La politique du médicament

Le Leem suspend la participation des industriels au CSIS, au CSF et aux RIR Le Conseil d'administration du Leem a décidé de suspendre la participation des entreprises du médicament aux

travaux du Conseil stratégique des industries de santé (CSIS), du Comité stratégique de filière des industries de santé (CSF), et d'annuler les prochaines Rencontres internationales de recherche (RIR) du 4 décembre prochain. Cette décision inédite de suspension de tout partenariat avec le gouvernement entend marquer la colère des industriels face au nouveau plan de 3,5 milliards d'économies sur le médicament, annoncé en avril 2014. Source : communiqué du Leem, 14 mai 2014

http://www.leem.org/sites/default/files/Communique%20de%20presse%20-%20%2014-05-14.pdf

Le gouvernement Valls prévoit de plafonner les dépassements

d'honoraires des médecins Un projet de décret prévoit de limiter les remboursements des dépassements d'honoraires à "100% du tarif

opposable", soit 56 € pour un médecin spécialiste. Les contrats d'assurance des complémentaires santé pourront dépasser ce plafond, mais ils subiront une fiscalité plus élevée. Cette disposition, si elle est entérinée, devrait se traduire par un développement des sur-complémentaires.

La réforme de la rémunération des pharmaciens sur les rails

Nos partenaires et clients

La Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF), syndicat majoritaire, vient de signer avec l'Assurance maladie l'avenant à la convention pharmaceutique prévoyant l'instauration à partir du 1er janvier 2015 d'un

honoraire par boîte dispensée (0,80 euros), associé à un honoraire pour la délivrance des ordonnances complexes (cinq médicaments ou plus). Début 2015, 37 % de la rémunération des pharmaciens proviendra d'honoraires de dispensation et, en 2016, c'est 47 % de leur rémunération qui aura basculé. Source: Celtipharm, 21 mai 2014 http://media.lepharmaciendefrance.fr/doc/avenant_5_honoraires_20140521.pdf

Les pratiques commerciales des génériques : le plafond des remises

légales pourrait être relevé à 40 % du PFHT Selon différentes sources syndicales, le plafond des remises légales pouvant être accordées aux pharmaciens

d'officine par les laboratoires de génériques pourrait passer de 17 à 40 % du PFHT. La profession officinale attend toutefois du ministère de la Santé la confirmation de ce nouveau taux. Source: Quotidien du Pharmacien, 12 mai 2014 http://www.lequotidiendupharmacien.fr/actualite/article/2014/05/12/ce-sera-40- 176246

L'inscription du SMR sur les boîtes serait reportée à janvier 2015

Alors qu'un projet gouvernemental prévoyait de faire figurer dès le 1er juillet 2014 l'inscription du service médical

établissements.

rendu (SMR) d'un médicament sur sa boîte, sa mise en application serait retardée au 1er janvier 2015. Le groupe de cliniques privées Générale de santé, cédé à un fonds

Les actionnaires italiens du leader français de l'hospitalisation privée et de la chirurgie ambulatoire, le Docteur Ligresti, De Agostini et Mediobanca (83 % du capital) sont entrés en négociation avec le fonds franco-australien Ramsay Health Care. Ce dernier, gestionnaire de cliniques privées en Australie et en Europe, pourrait racheter la

totalité du capital de Générale de Santé d'ici fin juin 2014. Les Echos, 15 mai 2014 http://www.lesechos.fr/journal20140513/lec2_industrie_et_services/0203491299162-generale-de-sante-en-passe-de-changer-deproprietaire-670336.php



patients-672821.php

malades

Les chiffres clefs des deux groupes

d'investissement

Dans les cliniques, la chambre individuelle est facturée 68 euros par jour en moyenne. La facture moyenne pour un patient hospitalisé atteint 511 euros avant intervention de la complémentaire santé et 26 euros après remboursement par les mutuelles. Au final, la facture est « imprévisible ». C'est ce que dénonce, ce matin, une étude de l'Observatoire citoyen des restes à charge en santé, piloté par le CISS, qui fédère des associations de patients, le magazine « 60 Millions de consommateurs »

Hôpitaux et cliniques : la somme qui reste à la charge des patients varie fortement selon les

http://www.lesechos. fr/entreprises-secteurs/grande-consommation/actu/0203511617166-hopitaux-cliniques-ce-que-paient-vraiment-lesechos. fr/entreprises-secteurs/grande-consommation/actu/0203511617166-hopitaux-cliniques-ce-que-paient-vraiment-lesechos. fr/entreprises-secteurs/grande-consommation/actu/0203511617166-hopitaux-cliniques-ce-que-paient-vraiment-lesechos. fr/entreprises-secteurs/grande-consommation/actu/0203511617166-hopitaux-cliniques-ce-que-paient-vraiment-lesechos. fr/entreprises-secteurs/grande-consommation/actu/0203511617166-hopitaux-cliniques-ce-que-paient-vraiment-lesechos. fr/entreprises-secteurs/grande-consommation/actu/0203511617166-hopitaux-cliniques-ce-que-paient-vraiment-lesechos. fr/entreprises-secteurs/grande-consommation/actu/0203511617166-hopitaux-cliniques-ce-que-paient-vraiment-lesechos. fr/entreprises-secteurs/grande-consommation/actu/0203511617166-hopitaux-cliniques-ce-que-paient-vraiment-lesechos. fr/entreprises-secteurs/grande-consommation/actu/02035116176-hopitaux-cliniques-ce-que-paient-p

Le démarches de coopération entre professionnels de santé : tous les syndicats de PS appelés à négocier avec l'assurance maladie

L'Union nationale des professionnels de santé ouvre la porte à tous les représentants syndicaux, élus ou non à son bureau, pour participer aux négociations sur l'interprofessionnalité. Les propositions de l'UNPS pour contractualiser avec l'assurance-maladie concernent notamment la rémunération de l'acte coordonné qui devra se rajouter aux autres formes de rémunérations actuelles.

Les associations se mobilisent la 7e journée internationale des maladies rares. Plusieurs manifestations, sous le

thème "Ensemble pour mieux accompagner les malades", sont organisées dans le monde entier afin de sensibiliser le grand public, ainsi que les décideurs, aux nombreuses facettes de l'accompagnement des patients.

Maladies rares : une mobilisation autour de l'accompagnement des



traitement de la DMLA La ministre de la Santé, Marisol Touraine, a transmis au Conseil d'Etat un projet de décret qui permettra aux ophtalmologistes d'utiliser l'anticancéreux Avastin® dans le traitement de la DMLA.

Lucentis® : le ministère de la santé souhaite que

Avastin® de Roche puisse aussi être prescrit dans le

Pfizer et AstraZeneca mis sur le grill par les élus britanniques

Source: Les Echos, 13 mai 2014 http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/grande-consommation/actu/0203494420500-pfizer-et-astrazeneca-mis-sur-le-grill-par-les-elusbritanniques-670555.php

actionnaires, renoncer ou faire une offre améliorée à la direction d'AZ.

c'œil sur les spécialités concurrentes

Merck cède ses activités en ophtalmologie en Europe et en Asie à Santen

Santen Pharmaceutical pour un montant minimum de 600 millions de dollars. Ce prix pourra être augmenté en fonction de la réalisation d'objectifs de ventes préfixés. Merck a déjà cédé ses activités ophtalmologiques aux Etats-Unis au groupe Akorn Pharmaceutical. Source: mypharma-editions.com, 13 mai 2014 http://www.mypharma-editions.com/le-japonais-santen-va-acquerir-les-produits-ophtalmologiques-de-lamericain-merck-co

Le groupe américain Merck va céder ses activités en ophtalmologie en Europe et en Asie au spécialiste japonais

d'AstraZeneca, lan Read, le patron de Pfizer, a admis que cette acquisition pourrait aboutir à des suppressions d'emplois dans la recherche en Grande-Bretagne. Pfizer a jusqu'au 26 mai pour déposer une offre ferme aux

Allergan refuse l'OPA de Valeant Pharmaceuticals

Le groupe pharmaceutique américain Allergan, fabricant du Botox, a rejeté l'offre de 47 milliards de dollars (34,14 milliards d'euros) du canadien Valeant Pharmaceuticals International, estimant qu'elle le sous-évalue considérablement. Allergan serait en quête de nouveaux acquéreurs et, selon Bloomberg, aurait approché Sanofi

Source: Les Echos, 13 mai 2014 http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/grande-consommation/actu/0203491676167-l-americain-allergan-rejette-l-offre-de-rachat-de-valeant-

(qui aurait refusé), Johnson & Johnson, Novartis et GlaxoSmithKline.

Novartis et GSK « intéressante »

pharmaceuticals-670413.php Lundbeck lance une OPA amicale sur Chelsea Therapeutics Le danois Lundbeck, spécialisé dans les maladies neurologiques, a lancé une offre publique d'achat (OPA) amicale

sur l'américain Chelsea Therapeutics de 658 millions de dollars (386 millions d'euros), soit 7,94 dollars par action,

ce qui représente une prime de 59 % par rapport au cours du 7 mai. L'économiste de la santé Claude Le Pen juge l'échange d'activités entre

Dans une interview au journal Libération, Claude Le Pen, professeur à l'université Paris-Dauphine, analyse les dernières stratégies à l'œuvre chez les « big pharma ». Il indique notamment que l'échange d'activités entre Novartis et GSK est une stratégie certes risquée mais aussi « la plus intéressante au regard des évolutions de l'innovation

Source: Libération, 12 mai 2014

dans le secteur ».

http://www.liberation.fr/economie/2014/05/12/l-age-d-or-de-la-pharmacie-est-bel-et-bien-revolu_1015843



LesEchospublishing